



Compte-rendu de la réunion du CHS-DI de l'Yonne du 28 mai 2010

Ordre du jour très chargé pour ce 2^{ème} CHS de l'année prévu sur la matinée seulement :

- Approbation des PV du 22 et du 31 mars 2010
- Rapport d'activité 2009 du médecin de prévention
- Diaporama sur les transitions organisationnelles
- Les propositions d'actions des directions
- Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la DSF
- La note d'orientations nationales et le programme de prévention du CHS-DI 89
- Le rapport sur l'évolution des risques professionnels
- Diaporama sur le dossier amiante
- Questions diverses
- L'étude des fiches navette des registres hygiène et sécurité

Ce CHS faisait suite aux travaux du groupe de travail (GT) préparatoire du 19 mai sur la journée.

Après l'ouverture de la séance, qui comptait comme titulaires (donc pouvant voter) 3 représentants de l'administration et 6 représentants des personnels, la CGT a fait la **déclaration liminaire** suivante :

Monsieur le Président

Ce 2^{ème} CHS 2010 se tient aujourd'hui dans un contexte de mobilisation des agents de notre ministère qui s'expriment depuis plusieurs mois au travers d'une forte participation aux actions de grève et manifestations organisées en janvier et mars dernier.

Hier les personnels étaient à nouveau dans l'action (42% de grévistes dans la filière fiscale, 20% dans la filière gestion publique, les chiffres ne sont pas encore communiqués pour la Douane) pour :

- défendre leur système de retraite ;
- renforcer leurs missions ;
- demander l'arrêt des suppressions d'emplois et l'amélioration des conditions de travail ;
- exiger la revalorisation des rémunérations et des carrières.

*L'allongement de la durée de cotisations annoncé va contraindre les agents à travailler plus longtemps pour avoir au mieux le même niveau de pensions qu'aujourd'hui. Cette réforme est basée sur des études partant d'une augmentation de la durée de vie moyenne sans tenir compte de l'évolution de l'état de santé physique et intellectuel. **Vivre plus longtemps oui, mais dans quel état !***

Pendant qu'un véritable désastre économique et social se joue, le gouvernement et sa majorité parlementaire, toujours sous l'aiguillon du patronat, poursuivent une politique dont les effets sont dévastateurs.

*Le plan de rigueur et d'austérité annonce une nouvelle baisse des moyens et des emplois publics alors qu'actuellement la situation des effectifs et des conditions de travail est déjà catastrophique : **c'est inacceptable !***

Dans notre ministère les multiples suppressions d'emplois depuis de nombreuses années aboutissent à une situation intenable dans l'ensemble des services et à de nombreuses remises en cause de nos missions.

*Proches du point de rupture, les personnels excédés et mobilisés contraignent le ministre à ouvrir des espaces de débats sur les effectifs et les qualifications : **c'est révélateur de la gravité de la situation !***

Le CHS de ce jour revêt une importance particulière car nous devons décider du programme de prévention. Nous avons donc, dans ce cadre et malgré la journée d'action importante d'hier, décidé d'y participer.

Concernant les PV, la CGT souhaite rappeler le circuit normal en vue de l'approbation du projet. En effet, celui-ci doit être adressé au secrétaire adjoint et aux autres membres titulaires du CHS qui doivent disposer du temps nécessaire à sa relecture. Le président ne doit le signer qu'après avoir eu l'assurance que toutes les OS aient pu faire leurs observations.

Le contenu doit être le reflet fidèle des débats. Les représentants des personnels n'ont pas à réécrire le PV comme ils ont dû le faire pour le dernier.

Nous y reviendrons dans le débat.

Concernant le rapport d'activité médicale 2009, le Dr Martinot constate que pour 80 à 90 % du personnel ayant rempli le questionnaire (178 réponses exploitables pour 702 agents), la situation de travail est tolérable ou réalisable.

Pour la CGT, ce constat ne correspond pas à la réalité ressentie, vécue et retransmise par les personnels. Evidemment ceux ci s'expriment plus librement avec nous, que lors des visites médicales individuelles puisqu'ils ne sont pas sûrs des conditions d'exploitation des réponses.

De plus, à qui veut-on faire croire que les causes d'une réelle souffrance au travail exprimée ne sont liées qu'à des facteurs environnementaux sans prendre en compte la surcharge de travail ou la pression.

Comme en 2009 **les Orientations 2010** mettent en évidence comme axes prioritaires les risques spécifiques tels les **problèmes psycho-sociaux** liés aux restructurations de services, les évolutions de métiers, la prise en compte des **risques émergents** (CMR-Amiante) de même que les **troubles musculo-squelettiques**.

La CGT voudrait rappeler que la responsabilité principale en matière de santé et de sécurité incombe à l'employeur et que c'est bien à lui que doit revenir le financement. Les crédits CHS ne doivent être débloqués que de manière complémentaire.

Concernant l'amiante, la CGT insiste pour être régulièrement informée des travaux sur les sites amiantés, pour que les DTA soient actualisés, que les personnels qui le souhaitent puissent bénéficier d'un suivi médical post exposition ou post professionnel..

Concernant les travaux immobiliers, la CGT demande que chaque ordre du jour du CHS comporte un point sur l'échéancier prévisionnel des travaux.

Concernant le registre hygiène et sécurité de la TG, nous ne pouvons pas accepter la réponse qui est faite, son style, la menace et nous attendons une explication sur le fond.

Concernant les conditions climatiques extrêmes, il serait souhaitable que les mesures soient anticipées et prises à temps tant au regard des aménagements d'horaire que des achats de matériel.

Enfin, pour terminer, la CGT souhaite que l'administration poursuive l'information des agents après chaque CHS par l'intermédiaire du bulletin « le CHS vous informe » après approbation des représentants syndicaux.

Pouvons nous espérer la réalisation des formations de l'ensemble des membres du CHS, notamment au vu des évolutions depuis 2007, et ce avant les prochaines élections de 2011.

UNE AMBIANCE ELECTRIQUE ,

DES REMARQUES DESOBLIGEANTES EN DIRECTION DES REPRESENTANTS DE LA CGT

En réponse aux interventions, le Président du CHS a indiqué, en parlant des PV, qu'il appartenait aux représentants des personnels de mener l'opération jusqu'au bout et que les OS devaient se concerter pour cela .

L'observation de la CGT dans la déclaration liminaire était motivée par le fait que le Président et le secrétaire adjoint avaient signé le PV sans attendre les éventuelles observations de la CGT (absence en raison de maladie et de congrès national DGFIP). Elle ne se voulait pas polémique mais invitait à mieux faire à l'avenir.

Nos modifications ont été envoyées dès que possible en accord avec les participants au GT du 19 mai. Malheureusement toutes nos remarques n'ont pas été reprises dans le PV final adressé aux membres du CHS (non signé d'ailleurs). Les deux premiers paragraphes de notre déclaration liminaire ont été par exemple attribués à une autre OS !?!

Après un long débat , où l'énervement , le non respect des participants et la mauvaise fois dominaient, le Président a décidé le report du vote du PV.

Le secrétaire animateur a indiqué que, compte tenu de sa charge de travail, il ne pourrait assurer la publication du « CHS vous informe » et le président a proposé de publier le PV via l'intranet et d'essayer de faire le bulletin sous sa responsabilité.

La CGT a indiqué que le PV sera trop lourd, pas très lisible par les agents qui n'ont pas assisté aux débats, que l'administration a le devoir d'informer les agents à l'aide d'un résumé des décisions prises en CHS.

Les agents apprécieront au vu des informations que l'administration leur donnera à l'avenir.

La formation des représentants en CHS suite aux élections de décembre 2007 n'est pas encore à l'ordre du jour, « c'est assez surréaliste » dixit le Président.

Sur une **fiche d'hygiène** remplie par un collègue de la TG, l'administration a précisé que le matériel a bien été posé par un agent qualifié et habilité et qu'elle souhaitait que les remontrances cessent ; le Fondé précisant qu'il n'accepte pas qu'un agent de service le rappelle à l'ordre.

LE RAPPORT D'ACTIVITE MEDICALE 2009 :

- **241** agents ont bénéficié d'une surveillance médicale en 2009 : **141** d'une surveillance spéciale (agents dont les conditions de travail présentent des risques professionnels) , **15** d'une surveillance particulière (5 agents handicapés, 2 femmes enceintes, 8 agents réintégrés après un congé de longue maladie) , **94** d'une surveillance quinquennale.
- Les **72** pathologies observées n'ont pas de lien avec le contexte professionnel (25 affections vasculaires, 12 affections psychopathologiques et 10 affections cancéreuses, 9 affections neurologiques ...)
- Ont aussi été effectués : 195 contrôles de la vue, 195 contrôles auditifs, 8 contrôles spirométriques,
- De même, un travail de sensibilisation sur la pandémie a été mené lors du 2e semestre 2009, en plus des traditionnelles visites annuelles ou quinquennales et quelques vaccinations,
- Le docteur Martinot a ensuite commenté les résultats de l'enquête approche de la souffrance au travail (DAST) , 182 réponses dont 178 exploitables sur 702 agents :
 - 80 à 90 % du personnel ayant rempli le document estime leur situation de travail tolérable ou réalisable , même si le stress augmente de plus en plus par la pression exercée
 - il ne faut pas sous estimer les quelques pourcentages qui expriment une réelle souffrance , il faut être vigilant , on peut agir car ces phénomènes ne sont pas liés à la surcharge de travail mais à des facteurs environnementaux pendant le travail.

Ce sont ces commentaires qui avaient conduit la CGT à s'exprimer dans la liminaire , car la souffrance nous semble beaucoup plus importante que ce qui ressort de ces résultats . Le docteur a précisé qu'il n'influencait pas sur les réponses. Ces résultats ne sont pas différents d'autres enquêtes réalisées. Je n'ai pas pu voir de harcèlement mais il ne faut pas négliger les 0.5 % correspondant aux populations les plus fragiles. Lorsque l'agent évoque un souci , en fait il le sait déjà car il y a un dossier socio médical en cours . Il indique que parfois l'on passe d'une souffrance à une autre suite à changement de service , avec une formation insuffisante, mon but c'est de suivre . A noter que l'étude menée dans le Calvados témoigne que l'on en demande de plus en plus aux agents alors que paradoxalement confrontés aux suppressions, ils sont de moins en moins pour assurer les missions. L'année prochaine (2010), on fera le même bilan et il sera intéressant de voir l'évolution sur plusieurs années.

A noter l'intervention de l'Inspecteur Hygiène & sécurité (IHS) qui tint à préciser que le stress n'était parfois pas seulement lié à la charge de travail mais pouvait l'être par rapport à un encadrement direct. Il relève que la pression vient de partout et que les tâches doivent être exécutées sous la forte contrainte du temps. Quelques problèmes relationnels « bidons » entraînent parfois le chef de service à changer l'agent de poste de travail et parfois la situation ne s'en trouve que plus compliquée (nouveau travail, nouvelles tâches...)

A une question de la CGT sur un accident survenu en Douanes (coupure lors d'une palpation de sécurité) le Dr a indiqué que l'agent doit aller immédiatement à l'hôpital afin d'effectuer des tests sanguins. Il est, est pris en charge quelle que soit la situation du contaminant éventuel. La CGT a insisté sur l'effet psychologique de ce type de situation, notamment lors de l'attente des résultats.

LE PROGRAMME DE PREVENTION (mai 2010) :

La CGT a fait part , malgré les remarques désobligeantes , des observations retenues en Groupe de Travail (GT) et oubliées lors de la retranscription. La plupart d'entre elles figurent d'ailleurs dans la note d'orientation nationale. Elles ont finalement été acceptées par le Président , le secrétaire animateur et les autres OS.

LE DIAPORAMA SUR LES TRANSITIONS ORGANISATIONNELLES :

L'inspecteur Hygiène et Sécurité (IHS) reconnaît que le risque psycho social est important . Il fait part de 2 expériences nationales qui indiquent que 83% des agents n'ont pas de problème de santé au travail , mais que 17% de la population est fragilisée en lien avec les caractéristiques du travail. La question est de savoir ce que l'on fait des 17% et à ce titre il manque une colonne sur la vie personnelle dans le questionnaire médical. D'où l'importance du document unique.

L'autre thème commenté par l'IHS fut les études ergonomiques et la santé au travail en lien avec les méthodes de travail (risques organisationnels).

La CGT a relevé qu'il était dommage que les directions ne prennent pas position sur ce thème. Il faudra pourtant bien prendre en considération qu'ils font partie des priorités inscrites dans les documents uniques.

LE DIAPORAMA SUR LES DIAGNOSTICS TECHNIQUES AMIANTE (DTA) :

1000 rapports ont été collectés et révèlent :

- 2380 composants amiantés (revêtement de sol) , les 2/3 des bâtiments domaniaux en recèlent
- sur les 2380 composants : 97% ne sont pas friables (dont 92% en bon état) et 3% sont friables (état moyen ou dégradé).

ACTIONS : le retrait des flocages , calorifugeage et faux plafonds

COUT : 1.4 millions d'euros pour friable , 13 millions pour l'ensemble.

Comme nous l'avons déjà indiqué, dans le département il y a de l'amiante à la TG (services et loge du gardien) , à Joigny, Sens Municipale , aux archives de Saint Florentin , rue des Moreaux, à la DGCCRF et aux Douanes. Elle se situe surtout au niveau des colles, dans les dalles PVC et le Fibrociment,

Pour la TG, les travaux seront fait après repérage et nombreux sondages (1992 euros) pour lever tous les doutes .

Les DTA seront actualisés pour l'HDI d'Auxerre après les travaux. La question sera évoquée lors de la mise à jour des Documents Uniques.

LE DOCUMENT UNIQUE SUR L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DE LA DSF (DUERP) :

Les modifications proposées en CTP en en GT ont été prises. Le DUERP est évolutif. D'ores et déjà, des mises à jour doivent être réalisées pour les CFP de Joigny et d'Avallon suite aux travaux. Un point à minima sera fait chaque année. Le plan de prévention pour 2010 a donc été établi .

Démarche présentée par le Président : les chefs de service présenteront le DUERP en septembre aux agents et recueilleront les réflexions sur l'identification des besoins , un dépliant sera distribué à cette occasion.

Il reste 2 sujets : le choix uniforme (meubles , peinture ...) et le positionnement des agents dans les espaces de travail (ergonomie, perches informatiques , cloisonnement phonique à l'instar de la TG qui a consultée l'IHS..) .

La CGT a demandé où on allait avec l'annonce de nouveaux changements et les conséquences sur les surfaces disponibles pour les agents. L'administration a déjà décidé des plateaux et maintenant elle ajoute des postes de travail et des cloisons phoniques , comment tout cela va-t-il se faire ? il y avait des plans , les agents ont été consultés et ça bouge encore ! ! ! ! !

La direction annonce , sans convaincre , qu'elle cherche à améliorer la situation, précise que les financements seront locaux , indique qu'une réflexion doit être menée sur le mobilier et les perches informatiques « toujours mal placées » . Les chefs de service présenteront et feront remonter. Enfin, tous ont eu une journée de sensibilisation sur la perception de la souffrance au travail, qu'on se le dise !

Le DUERP filière fiscale est adopté.

LE RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

La CGT s'est étonnée du non envoi du rapport qui aurait dû être joint au questionnaire début mai.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS DES DIRECTIONS :

Nouvelles demandes :

Filière fiscale : achat de 24 brassards guide fil manquants , stores pour fenêtres des bureaux Avallon , interphone (pour accès handicapés) pour Joigny

Filière gestion publique : main courante à Migennes , cloison mobile phonique de meilleure qualité et moins chère pour le CEPL de la TG , modification du devis pour les stores de Pont sur Yonne , DTA pour la TG

Douanes : signalétique (sécurité électrique/incendie – tabac) à Monéteau

ci-après la récapitulation du budget au 28 mai (rappel : crédits délégués = 77913 euros)

BUDGET AU 28 MAI 2010			
Trésorerie établissements hospitaliers	Remplacement extincteurs suite à verif	348,10	
Trésorerie Sens Municipale	Remplacement extincteurs réformé	228,81	
DGFIP ST FLORENTIN	Remplacement extincteurs	1 178,28	
Douanes (Moneteau et BSI Auxerre	Mise aux normes B.A.E.S.	980,93	
CFP divers sites	achat de brassards pour guide et serre file	180,00	
Douanes (Moneteau et BSI Auxerre	Signalétique	491,97	
Trésorerie Migennes	Fourniture et pose d'une main courante	293,02	
CFP Joigny	fourniture et pose d'un interphone	1 900,44	
Trésorerie Générale	Repérage et assistance à constitution DTA	1 459,12	
Trésorerie Générale/DSF	pose de stores	741,53	
Trésorerie établissements hospitaliers	pose de stores	1 321,76	
Trésorerie Pont/Yonne	pose de stores	3 029,97	
CFP Joigny	remplacement de stores intérieurs	4 501,92	
Trésorerie Générale	cloisonnement	3 522,22	2ème devis mieux et moins cher
C.F.P. AVALLON	pose de stores	1 103,43	
Tous services	secourisme SST (2)	3 588,00	1 794€ (10 agents) SVB
Tous services	secourisme recyclage SST (9)	5 382,00	598€ (10 agents) SVB
Tous services	manipulation extincteurs (2)	932,88	466,44€ (10 agents) Desautel
Tous services	posture dans l'univers bureautique (2)	1 200,00	600€ (10 agents)
Tous services	Prévention risque routier (1)	3 516,24	3 516,24€(10 agents)
Tous services	Remise niveau code de la route (2)	658,00	329€ (12 à15 agents)
Tous services	Audit de conduite Eco-conduite (2)	658,00	329€ (3 agents)
Tous services	guide et serre file (2)	837,20	418,6 (10 agents) Desautel
Trésorerie générale, T Auxerre	Exercices d'évacuation	717,76	358,88€ /site Desautel
DSF (6 sites)	Exercices d'évacuation	2 152,80	358,88€ /site Desautel
Tous services	habilitation électrique (H0)	1 200,00	1200€ (10 agents)
Tous services	Souffrance au travail	2 800,00	
CHSDI	Secrétariat	500,00	
total des dépenses prévues		45 424,38	
crédits disponibles		32 488,62	

A noter que le prochain CHS est prévu pour le 30 septembre .

Alors d'ici là, n'hésitez pas à remplir les registres Hygiène et Sécurité au moindre problème que vous rencontrez (travaux, bruits, chaleur, ergonomie, sécurité incendie, sécurité électrique...) ou de nous en faire part si urgence !

ALORS, POUR ETRE ENCORE PLUS EFFICACE, REJOIGNEZ-NOUS, REJOIGNEZ LA CGT

Vos représentants CGT au CHS-DI de l'Yonne, présents lors de cette réunion :

Titulaires : Pascal Dupuis – Alain Guyader – Didier Bourigault

Suppléantes : Caroline Germain , Nathalie Zelmat